



L'ECHO *d'Entrevaux*



**Bulletin
Municipal N°10
Décembre 2018**



Michel Lucani



Michel nous a quittés ce vendredi 9 Novembre 2018. Il avait réussi avec Franck, son fils, en 1981 le tour de force de créer dans un village médiéval, un musée atypique de la Moto. Un Musée hors du temps qui draine à l'intérieur du village des dizaines et des dizaines de bikers. Un autre «cordon ombilical», avec le train des pignes, entre la cité et l'arrière-pays, Nice et Entrevaux, la rue de la Croix et la rue Serpente.

Michel c' était aussi la gentillesse incarnée : apprécié de tous, toujours présent pour le village, les W-E et durant tout l'été, n'hésitant pas à sortir une vieille moto à l'occasion des manifestations.

Au delà de l'impact touristique qu'il aura joué pour Entrevaux, c'est à l'homme que tous les habitants souhaitent par ces quelques lignes, saluer la mémoire et adresser à Thérèse, Chantal et Franck ainsi qu'à toute leur famille leur amitié la plus sincère et leur présence affectueuse à leurs cotés.

Adieu Michéou, tu vas beaucoup nous manquer !

Une concentration de motos en hommage a Michel est prévue au cours de la saison prochaine.

Franck, a tenu à rassurer les entrevalais sur le fait que la famille Lucani fera le nécessaire pour que le musée soit ouvert le plus souvent possible et tient à remercier la population et les commerçants pour leurs marques de sympathie.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Mia CORTASSA née le 02/02/2018, fille de Mathieu CORTASSA et de Marilyn GOURIOU.
- Augustine LEDOUX ROSSI née le 30/06/2018, fille de Marc LEDOUX et Katia Rossi.

MARIAGES

- Pascal MARSEILLE et Sylvie NARDO le 19/05/2018.
- Yann MERMET et Charlotte PIVAIN le 02/06/2018.
- Willy BLACHAS et Emilina FAGOT le 08/09/2018.

DECES

- Francis RANCUREL décédé le 19/06/2018.
- Clément FÉNOGLIO décédé le 29/06/2018.
- Marcelle SIC veuve LOMBARD décédée le 17/10/2018.
- Marie GUGLIEMELLI veuve ALBANO décédée le 26/10/2018.
- Michel LUCANI décédé le 09/11/2018.

Diplôme

- Logan Vera, diplômé du Brevet d'Initiation à l'Aéronautique



Entrevalaises, Entrevalais, chers amis.
En cette fin d'année, ces quelques lignes sont pour moi l'occasion de faire un point avec vous sur l'actualité de notre commune.

Depuis l'adoption de la loi NOTRe en aout 2015, les intercommunalités sont devenues prédominantes, prenant le pas sur nos communes qui sont, de mon point de vue, le socle de notre République.

Localement, nous continuons à voir s'effectuer des transferts de compétences vers l'intercommunalité sans que les nécessaires mutualisations avec les communes s'opèrent. Les frais de fonctionnement de l'intercommunalité augmentent ce qui aura inéluctablement un effet sur la fiscalité de la CCAPV, à la hausse.

Au 1er janvier 2019, notre commune n'aura plus la gestion de la compétence des bibliothèques et de l'organisation extra-scolaire sur les périodes de vacances. Après des débats tendus et un vote serré, la compétence scolaire et périscolaire restera, elle, de gestion communale et j'en suis très satisfait.

Dans ce contexte, Entrevaux doit maintenir une administration forte et modernisée pour continuer à répondre, avec de la proximité et des services adéquats, aux besoins d'une commune comme la nôtre.

Jemedeois degérernotammentleproblème des incivilités et des dégradations en constante augmentation. Si je condamne avec fermeté ces faits, j'estime que nous n'avons que très peu de moyens actuellement pour y faire face. Il est également très difficile de faire respecter les réglementations locales et nationales. C'est pourquoi je souhaite que le débat sur la création d'une fonction d'Agent de Surveillance de la Voie Publique aboutisse favorablement, à l'image de ce qui existe dans les communes de taille comparable à Entrevaux.

D'autre part, Je voudrais revenir un instant sur les propos rapportés par le journal Nice Matin, faisant suite à une initiative personnelle, concernant l'apport de terres dans les plans de Puget faisant d'Entrevaux « un Far West des décharges à ciel ouvert ». Je maintiens que les parcelles citées par le journal ont fait l'objet d'instructions en droit des sols. Je maintiens que le volet environnemental

de tels dossiers est du ressort préfectoral. Je dis, et cela n'a pas été rapporté en mes propres termes, que les contrôles des chantiers se font à postériori, qu'un contrôle préfectoral est en cours et que les pétitionnaires devront remettre en état les parcelles s'ils ne régularisent pas administrativement leur chantier ou s'ils contrevenaient à la réglementation en vigueur. Le terme « décharge » est un point de vue que je ne partage pas.

Je suis très attaché à l'équité de traitement entre les administrés et au respect des réglementations. Mes services s'y emploient, sous ma responsabilité, avec détermination. De tels dossiers peuvent facilement être abordés avec moi en réunion de travail, sans individualisme.

Concernant les travaux, le second semestre 2018 a été riche en réalisations achevées ou en cours :

- Les travaux de modernisation et la mise en accessibilité de la Mairie (travaux en cours),
- La mise en ligne du nouveau site internet de la mairie à découvrir sur www.mairie-entrevaux.fr,
- La restauration de la porte de France,
- Les travaux de voirie parking de l'hôpital et route des Tuves,
- Le curage du ravin de Saint Macaire et le confortement de la digue du camping,
- La rénovation des volets et fenêtres de l'ancienne école du plan,
- La réalisation d'une borne vidange pour camping-car à la gare,
- La réhabilitation des bornes fontaines Bayard du village,
- Le remplacement des illustrations des panneaux de signalétique du village,
- L'acquisition d'un véhicule pour le remplacement du véhicule dédié à la cantine scolaire.

Dès le début 2019, les travaux de toiture et de l'isolation thermique de l'école Communale commenceront. Les travaux pour le forage d'essai à Bay (2ème tranche) débiteront eux au printemps.

Concernant notre patrimoine, des travaux sur nos fontaines publiques seront réalisés au printemps également et un appel d'offres pour notre patrimoine classé est actuellement en phase d'analyse des offres. Il s'agit de sélectionner un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour nous

accompagner dans la réalisation de tranches de travaux sur la citadelle et la porte Royale évalués à 750 000 €.



En 2018, nous avons dû nous résoudre à la fermeture du service de Soins de Suite et de Réadaptation de notre hôpital local ce qui a suscité des craintes légitimes concernant le maintien de l'établissement et des emplois locaux. Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, du Département 04 et le CHU d'Antibes, notre établissement continuera à exister sous la forme d'un Etablissement Public Médico-Social communal (regroupant une maison de retraite EPAHD et le service de soins à domicile SSIAD) créé par délibération du conseil municipal en octobre sous la dénomination « Résidence le Parc ». Dix nouveaux lits seront ouverts et un établissement neuf devrait voir le jour, condition « sine qua non » à l'acceptation de la perte du SSR. Je reste très mobilisé sur ce dossier, avec les membres du conseil d'administration, et je remercie l'ARS et le Département 04 pour les avancées obtenues.

Enfin, au mois de janvier 2019, Entrevaux connaîtra une campagne de recensement qui est un moment important pour la vie et l'avenir de notre village. Aussi, je vous demande de réserver votre meilleur accueil aux agents recenseurs qui se rendront à votre domicile. Je les remercie d'ores et déjà pour le travail qu'ils vont réaliser pour notre commune.

L'actualité de notre commune est très chargée et j'aurai le plaisir d'échanger avec vous à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de la municipalité qui aura lieu le samedi 5 janvier 2019 à 18 heures à la salle polyvalente et à laquelle vous êtes cordialement invités.

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Lucas Guibert

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



Incivisme

Nous déplorons des actes de vandalismes "arrachage de fleurs, détérioration de jardinières et de biens publics", ainsi que des déjections canines et des encombrants sauvages.

Pour rappel :

Chiens : les propriétaires doivent tenir leur chien en laisse et ramasser les déjections canines, des poubelles canines sont à disposition dans le village. Les déjections canines sur la voie publique et dans les espaces verts représentent une véritable nuisance visuelle et olfactive et détériorent le cadre de vie de la population et des touristes.

Détritus : "papiers, canettes, cigarettes" le village dispose de nombreuses corbeilles dans différents endroits.

Encombrants : appelez la Mairie pour connaître le jour d'enlèvement par les services municipaux ou pour les Entrevalais extérieurs du village enlèvement par les employés de la CCAPV.

Les horaires de la déchetterie sont : du lundi au vendredi de 8h30 à 13h30 et le samedi de 8h30 à 12h30

Tout contrevenant est passible d'une amende de 68€ ou de Travail d'intérêt public.

Afin de faire respecter les règles et réduire les actes d'incivisme, la municipalité projette la création d'une fonction d'Agent de Surveillance de la Voie Publique. Votre avis nous intéresse, un cahier sera mis à disposition à l'accueil de la mairie pour inscrire vos remarques.

Marie-Christine Cézar, 1ère Adjointe au Maire

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 19 juin 2018.

1) **Rapport sur l'eau et l'assainissement.** Suite à la réunion de présentation par VEOLIA, concernant l'eau et l'assainissement, les rapports ont été adoptés. Pour l'eau, il est à retenir que nous ressentons l'effet des travaux sur Garamagne et l'arrêt de la surverse à la Tour par une baisse sur la facturation. Des travaux vont être engagés sur le Plan d'Entrevaux. S'agissant de l'assainissement, les stations d'épuration sont conformes. Elles sont surdimensionnées par rapport au nombre de raccordements ce qui laisse de la marge pour d'éventuels raccordements. Un problème subsiste cependant au niveau de la Sedz qui nécessite des travaux. A l'unanimité.

2) **Tarif du ramassage scolaire primaire et secondaire rentrée 2018/2019.** La compétence du ramassage scolaire primaire et secondaire a été transférée à la Région. De nouveaux tarifs revus à la baisse sont appliqués. A l'unanimité.

3) **Convention association E.C.C.E.** La pièce n°4 de la caserne est mise à disposition de l'association E.C.C.E. Une convention doit être établie. Il est à noter que ces locaux étaient auparavant loués à l'association Entre'varts. A l'unanimité.

4) **Alimentation relais wifi au hameau de Bay.** Il y a un projet d'alimentation en wifi au hameau de Bay. Un réseau existait déjà dans le cadre de la communauté de communes. Pour un meilleur réseau, il est nécessaire de le renforcer. Le SDE, compétent, a fait une proposition technique et la solution est de faire une liaison enterrée entre le transformateur et le hameau. Monsieur le Maire ainsi que de nombreux propriétaires n'y sont pas favorables surtout pour les lignes aériennes. Au cas où la situation évoluerait, une délibération autorisant le Maire à signer les conventions est proposée. A l'unanimité.

Conseil municipal du 18 septembre 2018.

1) **Numérotage des rues.** Un projet de numérotage des rues de la commune va être lancé en partenariat avec les services de la Poste. A l'unanimité.

2) **Convention ADMR.** Dans le cadre d'éventuels remplacements de ménage pour la commune, il est possible de solliciter les services de l'ADMR. La signature d'une convention est nécessaire permettant de recruter ce personnel de remplacement. A l'unanimité.

3) **RPQS.** Comme tous les ans, il convient de valider le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau. A l'unanimité.

4) **Tarif ramassage scolaire primaire et secondaire rentrée 2018/2019.** La délibération prise le 19 juin 2018 est incomplète. En effet, les nouveaux tarifs pour la rentrée 2018/2019 doivent être validés en tenant compte du quotient familial appliqué et alloué à chaque famille. A l'unanimité.

Conseil municipal du 23 octobre 2018.

1) **Hôpital SSR.** Il est question d'un projet de fermeture du Service de Soins de Suite et Rééducation sur Entrevaux. L'établissement public de santé « le Parc de Glandèves » sera transformé en établissement public médico-social de compétence communale. A la majorité.

2) **Décision modificative.** Comme discuté en réunion d'élus le 15 octobre 2018, des modifications budgétaires doivent être apportées. A l'unanimité.

3) **Emprunt.** Un emprunt peut être contracté. Deux banques ont été contactées. Il est proposé de retenir l'offre du Crédit Agricole. A l'unanimité.

4) **Poste titulaire école.** Un poste non titulaire à 80 % existe déjà sur l'école mais il conviendrait de créer un poste titulaire. A l'unanimité.

5) **Départ à la retraite poste accroissement d'activité temps plein.** Dans le cadre d'un départ à la retraite au secrétariat de mairie, il est proposé de ne pas passer directement par la titularisation mais de créer un poste sur 12 mois pour accroissement d'activités à plein temps. A la majorité.

6) **Frais de fonctionnement et avenants.** En vertu de la loi du 22 juillet 1983, les frais de fonctionnement de l'école primaire et maternelle d'Entrevaux doivent être répartis entre les communes de résidence des enfants fréquentant l'école. Comme chaque année, il est donc nécessaire de valider les frais de fonctionnement. A l'unanimité.

7) **Motion loup.** Suite aux récentes attaques de loups dans la vallée, il est proposé d'adopter une motion visant à alerter sur les dégâts causés par le loup au pastoralisme et demander des dispositions pour une meilleure régulation de l'espèce. A l'unanimité.

TRAVAUX

Au cours de ce semestre de nombreuses réalisations ont abouti.

Sur la voirie, le parking de l'hôpital, devenu domaine communal suite à une procédure d'intégration bien sans maître, a été refait par la pose d'un enrobé, la réalisation d'une signalisation horizontale et la pose de glissières neuves.

Route des Tuves, l'accès a été sécurisé par la création de deux aires de croisement, la pose de glissières neuves, la réfection d'une section de route en cours d'affaissement et la réalisation d'un caniveau de récupération des eaux de ruissellement.

Pour l'accueil de nos visiteurs, une borne vidange camping-car a été installée au parking de la gare et les illustrations de nos panneaux signalétiques remplacées.

Enfin, la porte de France a été restaurée par une entreprise locale dans le respect des matériaux anciens. Des fontaines Bayard du village ont été remplacées, des travaux d'embellissement sur nos fontaines publiques suivront au printemps 2019.



SCOLAIRE

Après 34 ans de bons et loyaux services le véhicule de la cantine a été remplacé ce jour par un nouveau véhicule plus fonctionnel. C'est en présence de Marie-Christine César, 1er adjoint au Maire que la passation officielle des clefs a eu lieu avec les agents du service scolaire et technique.



CÉRÉMONIES ET COMMÉMORATIONS

11 NOVEMBRE

Ce dimanche 11 Novembre 2018, Lucas Guibert Maire d'Entrevaux a participé aux cérémonies commémoratives de l'armistice de 1918. Après la messe, c'est en présence des élus, de la Gendarmerie, des Sapeurs pompiers, des agents de la commune et des habitants, que Monsieur le Maire s'est rendu au jardin pour assister à la plantation d'un olivier, symbole de Paix.

Il était 11h00 lorsque les cloches ont retenti, pour marquer, comme il y a cent ans, la fin des hostilités.

Puis le cortège s'est avancé jusqu'au monument aux morts pour le dépôt de gerbe. La minute de silence qui a suivi a revêtu un caractère tout particulier, signe que la mémoire reste vive.

Dans la salle polyvalente un vin d'honneur et la lecture d'un texte hommage aux poilus a clôturé la matinée.

La commémoration s'est terminée après 17h30 avec un Requiem aux morts provençaux de la Grande guerre, à la cathédrale, par le Groupe Vocal Régis Dejasmin avec la participation de Gaiane Gantier avec un époustouflant "pantalon rouge" mis en musique par Régis Dejasmin, poème de Jacques Becn.



**14 juillet
et
embrasement
de la citadelle
du 10 août
2018**



SAINTE BARBE 2018

Les sapeurs-pompiers volontaires d'Entrevaux se sont retrouvés le 1er décembre 2018 pour célébrer la Sainte Barbe en présence du Commandant Paret, de Thierry Collomp, Conseiller Départemental, de Lucas Guibert, Maire, des élus de l'ex-canton d'Entrevaux et des vétérans.

Les discours ont été l'occasion de dresser le bilan de l'activité du centre d'Entrevaux mais également de rappeler l'importance de l'engagement de nos sapeurs-pompiers au service de la population. Cette soirée a été l'occasion de distinguer nos sapeurs dans le cadre de promotions de grade.

Enfin, Jean-Luc Begnis, chef de centre depuis 15 ans, s'est vu remettre les galons de Capitaine.

Félicitations à tous.



LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ENTREVAUX LANCE UN APPEL A VOLONTAIRES POUR UN RECRUTEMENT URGENT

L'avenir de nos centres de secours de proximité est incertain et les Sapeurs Pompiers ont besoin de volontaires.

"on a besoin de main d'oeuvre !"

La problématique est le potentiel humain en journée. Effectivement 73/100 des interventions ont lieu dans le créneau horaire 8h00-18h00 et c'est dans ces horaires qu'il y a le moins de personnels disponibles. Une ambulance ne partira d'un Centre de Secours sur une intervention qu'avec 3 pompiers à l'intérieur. Cette règle les casernes ne peuvent pas toujours y répondre et le délai de prise en charge va être allongé. Il est important de disposer de vivier de volontaires suffisamment surtout en journée.

"fréquemment on peut apercevoir un pompier d'un centre voisin venir nous prêter main forte, ou voir une ambulance d'ailleurs venir accomplir la mission sur notre secteur, avec des délais de route importants"

"nous invitons tous les habitants à nous rejoindre pour pouvoir continuer notre mission d'assistance aux personnes 365 jours par an, 24/24h. Il est important que chacun d'entre nous se sente concerné dès aujourd'hui afin d'avoir 3 Sapeurs Pompiers disponibles pour nos missions. Avec une saine motivation, tout le monde peut postuler et être utile (avoir entre 16 et 59 ans). Que l'on soit cadre, ouvrier, prof, artisan, on a tous des qualités à apporter. Il n'est pas nécessaire d'être un grand sportif, ni Mr Muscle et encore moins casse cou, on recherche des altruistes qui se donnent pour les autres.

Toute famille a eu ou aura besoin de Sapeurs Pompiers un jour ou l'autre"

A Entrevaux, les ressources humaines sont de 21 Sapeurs Pompiers Volontaires alors que l'effectif devrait être de 30. Le besoin de recrutement est urgent, pour mieux répartir les missions et astreintes sur l'ensemble des Sapeurs Pompiers du centre et être capable de répondre aux demandes de secours.

"en 2008, nous faisons 137 interventions avec 22 Sapeurs Pompiers contre 202 interventions en 2018 avec 21 Sapeurs Pompiers.

Les Infirmières Sapeurs Pompiers nous soutiennent lors d'opérations longues ou délicates, participent aux visites médicales et ont un rôle important dans le secours d'urgence. Pour faire face au manque de médecin et à l'éloignement des services d'urgence, les ISP sont formées afin de réaliser des protocoles d'urgence (arrêt cardiaque, prise en charge de la douleur, ...) en autonomie. Les ISP donnent de la disponibilité selon leur temps libre par le biais du système de gestion individuelle."

Renseignement : Lieutenant Jean luc BEGNIS 06.30.58.15.24 ou l'Adjudant chef Yvan DELACOURT 06.87.75.22.61

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés des villages autour du centre de secours.

L'AVENIR DE LA CASERNE EN DÉPEND !

RÉALISATIONS DE L'ACM DES VACANCES SCOLAIRES

VACANCES ESTIVALES : Organisation de l'accueil des enfants pendant les vacances estivales : cycle d'activités d'eau vive, d'escalade, d'activité équestre, des jeux d'eau et des activités artistiques avec pour objectifs pour les enfants accueillis de : *découvrir les différents types d'activités présentes dans leur environnement proche, s'approprier les ressources présentes sur leur territoire : culturelles, sportives, environnementales et patrimoniales, favoriser l'éveil et la curiosité.*



VACANCES DE LA TOUSSAINT : Organisation de l'accueil des enfants : Cycle d'activités pêche de loisirs, randonnée nature, activités artistiques et jeux avec pour objectifs pour les enfants accueillis de : *permettre l'épanouissement de la personnalité, développer la citoyenneté, faire inter-agir les enfants et les intéresser à leur environnement.*



Tout cela a été possible grâce à la participation de prestataires ayant des lieux d'activités à Entrevaux et alentours : BUREAU DES GUIDES (Castellane), AQUABOND RAFTING (St André les Alpes), CENTRE EQUESTRE VERIMANDE (Annot), GUIDE DE PECHE 04 (Entrevaux) et d'une équipe d'animation dévouée Sabrina, Maureen et Magalie complétée par Muriel et Frédérique (stagiaires BAFA de la CCPAV cet été). Nous avons aussi eu le soutien du Camping du Brec qui nous a accueilli pour nos sorties.

L'ACM PERISOLAIRE 2018 /2019

L'ACM œuvre toute la semaine, chaque jour avant et après la classe, ainsi que le mercredi pour accueillir vos enfants. Des projets sont mis en place sur tous les temps, en lien avec les projets de l'école. Les mercredis représentent des plages d'accueil au cours desquelles des projets sont menés sur l'année scolaire (jardin d'école – art– activités nature – rencontres intergénérationnelles – activités sportives) avec des thèmes sur les périodes de l'année. L'encadrement est assuré par l'équipe d'animation avec un appui de prestataires (envisagé).

86 galets sur l'Himalaya

Lors des après midi récréatifs le CCAS d'Entrevaux a reçu Noël Smara, Président de l'Association "Exploits sans frontières" pour présenter un film documentaire sur les 16 marcheurs qui ont gravi le Stok Kangri pour y déposer les galets peints aux couleurs tricolores par des enfants des écoles de l'Escarène, au nom des 86 morts de la promenade des Anglais.

"Un hymne à la vie" à plus de 6000 mètres d'altitude. Ils l'ont fait, malgré la fatigue, malgré le froid, ils sont allés au bout de leur limite.

"86 galets sur l'Himalaya", un film de Nicolas Ducrot présenté au Festival de Cannes en Mai 2018, pour l'ouverture du Festival Entr'2 marches"

Un grand merci à Noël, Benoît, Maurice, Bernard et Bruno pour leur présentation !



Le Centre Communal d'Action Sociale
organise les mercredis récréatifs
Salle polyvalente, de 13h30 à 17h00

Entrevaux
mercredi 24 Octobre 2018
mercredi 28 Novembre 2018
mercredi 19 Décembre 2018



mercredi 23 Janvier 2019
mercredi 20 Février 2019
mercredi 20 Mars 2019
mercredi 17 Avril 2019
mercredi 29 Mai 2019

Renseignements à la mairie d'Entrevaux
04 93 05 3410 ou ad@ccasentrevaux.fr

Siège social de l'association PK DanseArt et Mouvement est à Entrevaux

Les lundis à la salle polyvalente

Cours de danse adolescents/adultes

sont de 19H00/20H30, 20H30/21H00 espace chorégraphique.

Ateliers Santé et bien-être

atelier corps en mouvement 9H30/10H30

atelier de sophrologie 10H45/ 11H45

Pascale Klein : Professeure de danse d'inspiration Africaine et contemporaine

Psychothérapeute, sophrologue, art thérapeute.

Depuis octobre 2018 ouverture d'un cabinet de psychothérapie place st Marguerite, le plan Entrevaux. Discrétion et parking assurés.



Pascale Klein

Professeure de danse d'inspiration Africaine (formée par Germaine Acogny, Koffi N'Goué...) Psychothérapeute, sophrologue, art thérapeute

Mouvement & thérapie

retrouver un équilibre de vie

L'intention de cette thérapie par le mouvement est de permettre à chacun(e) d'accéder à l'expression de soi par le corps, en développant son langage pour approcher l'harmonie. L'idée est de porter son attention sur la conscience du corps et ses dimensions émotionnelle, mentale et spirituelle, afin de conduire à une libération, amenant à de nouvelles manières d'être.

Un espace est ouvert à l'improvisation guidée, à un apport technique lié à la respiration et à la verbalisation de son expérience, de ses sensations et de ses attitudes.

L'improvisation individuelle par une exploration de mouvements dirigés enrichit le vocabulaire, organise le corps dans l'espace et le temps et sert d'appui.

L'improvisation en duo, la rencontre avec l'autre invite à comment les différents langages corporels s'articulent et communiquent entre eux. Avec l'autre sert de témoin.

L'improvisation en groupe invite à trouver comment prendre du plaisir à partager notre danse avec les autres.

La Boum des petits monstres

Le samedi 3 Novembre 2018 a eu lieu la traditionnelle boum des petits monstres à la salle polyvalente organisé par l'Association des Parents d'Elèves d'Entrevaux. Un moment de partage avec de nombreux petits monstres des villages de Puge- Théniers et d'Annot avec un goûter, boissons et bonbons à profusion. David Mat artiste musicien Entrevalais a gentiment diffusé la musique pour le plaisir de tous, et l'on pouvait sur place se faire maquiller horriblement bien !

Une superbe ambiance, le rendez vous est pris pour l'année prochaine !

L'Association des Parents d'élèves était présente sur le marché de Noël avec un show musical qui transporté les petits comme les grands dans un univers magique composé de personnages favoris des enfants.



ECCE

Les prochaines fêtes médiévales marqueront ses 30 années d'existence. Participez à cette aventure et à son succès en intégrant nos équipes de bénévoles. Vous avez un peu de temps libre à offrir, l'esprit d'équipe, des connaissances techniques, de la bonne volonté, alors venez partager votre dynamisme, votre bonne humeur. Pour demander des renseignements, vous pouvez venir à notre Assemblée Générale du samedi 30 mars 2019 qui se tiendra à la salle polyvalente à partir de 17h30 ou aller sur notre site : www.entrevaux-evenements.com ou quand vous me croisez dans le village.

Pour célébrer cet événement : 48h d'émerveillement les 27 et 28 Juillet prochain !

Cet été, notre association à exporté son savoir faire sur les Fêtes médiévales d'Ascros et de Guillaumes avec le concours de notre garde templeière. Je profite du journal municipal afin de remercier encore, tous les commerçants et artisans pour leur générosité à l'occasion de notre grand loto qui a réuni 250 personnes. Ce succès participe au financement des Médiévales.

ECCE participe au marketing territorial de notre village et 2019 verra de nouveaux projets pour y parvenir rendez vous à notre AG le 23 mars.

Le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Didier OCCELLI

Président d'E.C.C.E

VIE LOCALE

Le Docteur Giacomo ni reçoit le parchemin « d'hommage aux grands anciens »

Un grand monde se pressait dans la salle des actes de la mairie d'Entrevaux où une sympathique manifestation était organisée par la délégation départementale de l'Ordre National du Mérite chargée de remettre au Dr Lucien Giacomo ni le parchemin symbolique dédié « aux grands anciens ».

C'est Lucas Guibert, maire d'Entrevaux, qui l'a accueilli avec beaucoup d'affection et de sympathie, heureux de le recevoir à la mairie et rappelant avec simplicité que Lucien avait toujours été son médecin traitant de puis sa naissance, ..mais pas toujours dans des moments agréables pour lui ! Il a rappelé les nombreux services que le bon docteur a rendu à la population et son dévouement par tous les temps et dans toutes les circonstances, et l'a chaleureusement félicité de l'honneur qui lui était fait ce jour-là.

C'est Mr Bernard Simon, président départemental de l'ANM-ONM qui livre ensuite à l'assistance une longue et passionnante intervention où chacun a pu apprécier son impressionnante érudition. Il rappelle l'histoire du Graal, cet objet mythique de la légende du roi Arthur qui est l'éternelle quête des chevaliers de la table ronde. C'est le rôle de chevalier qui est ainsi défini et on ne manquera pas de souligner le rapport avec les chevaliers de l'Ordre du Mérite qui sont toujours à la recherche de leur propre Graal.

Le président procède ensuite à la lecture de l'impressionnant CV du docteur Giacomo ni, titulaire de nombreuses décorations civiles et militaires et qui fut l'un des ces modestes médecins de campagne des temps révolus. Installé à Entrevaux pendant près de trente cinq ans, il a été rendu célèbre par plusieurs reportages télévisés, dont l'émission de la série « Reportages » sur la chaîne de télévision TF1. Médecin libéral rayonnant sur un vaste secteur, médecin responsable de l'Hôpital d'Entrevaux, médecin-commandant des sapeurs pompiers, il a assuré avec son épouse toutes les activités d'une époque révolue : médecine quotidienne, médecine d'urgence, accouchements, radiologie, petite chirurgie...

Membre de nombreuses sociétés scientifiques et président fondateur de l'AEMBA, il a également créé les Journées Mycologiques Internationales d'Entrevaux qui pendant une trentaine d'années ont vu affluer vers la cité de Vauban de nombreux scientifiques venus de toute l'Europe : mycologues, botanistes, écologistes, chercheurs du CNRS, et autres universitaires. Membre d'honneur la Société Mycologique de France et élève du professeur Roger Heim, il a participé à de nombreuses expéditions ethnomycologiques sur le chamanisme, les plantes et champignons hallucinogènes, notamment dans la montagne Mazatèque du Mexique et dans la forêt amazonienne du Pérou et de Bolivie. Réputé également pour ses recherches avec le Pr Azéma sur la contamination des champignons par les métaux lourds, les pesticides et la radioactivité, il est actuellement l'un des membres titulaires de la commission de toxicologie de la SMF.

L'intervenant suivant est Mr Claude Camilleri, maire de Castellet-les-Sausses et président de la section locale de la FNACA(1) qui s'adresse d'abord aux autorités de façon très protocolaire, puis plus intimement à son ami et compagnon Lucien Giacomo ni. Il rappelle les moments éprouvants que ce médecin du contingent a subi en Algérie où il a fait preuve de bravoure mais aussi de dévouement, n'hésitant pas à mettre sa vie en danger en allant soigner des gens atteints de maladies contagieuses au milieu d'une population hostile. Il rappelle que les mérites du docteur ont été reconnus : médaille commémorative des opérations de sécurité et maintien de l'ordre en Algérie, croix de la valeur militaire, citation à l'ordre du régiment, chevalier puis officier de l'ordre national du mérite. L'orateur déclenche ensuite de nombreux rires quand il compare le parcours des savants mycologues entrevalais à ceux des Huns avec Attila : là où ils étaient passés, pas la peine d'aller aux champignons le lendemain ! Chacun sait que la femme du docteur, Colette, a la réputation d'une excellente cuisinière !

Mr Ballester, maire d'Annot, qui prend la parole ensuite, se réjouit des honneurs proposé à son ami et détend l'atmosphère en racontant une histoire rocambolesque à laquelle il avait participé avec le Dr Giacomo ni dans un hôpital de la région. On ne saura pas tout mais il y avait de la complicité dans l'air... C'est ensuite le tour de Mr Gilbert Laurent, qui fut maire et conseiller général d'Entrevaux qui rappelle avec émotion les liens qui unissent les familles Laurent et Giacomo ni depuis l'époque où sa maman travaillait dans la famille du docteur et s'est souvent occupée de leurs trois enfants. D'ailleurs, ils ne viennent jamais à Entrevaux sans aller l'embrasser leur « tata ». L'ancien maire d'Entrevaux révèle aussi quelques souvenirs de la longue collaboration au sein du corps des sapeurs pompiers qu'ils avaient réorganisé jadis et qui fut l'un des modèles du département.

Le Dr Mariottini, cardiologue très connu à Entrevaux, un sourire aux lèvres, raconte avec humour quelques anecdotes savoureuses vécues lors de l'exercice médical partagé avec le Dr Giacomo ni, quelques plaisanteries de carabins sans doute, des moments rares de détente dans un exercice difficile, toujours enrichissant malgré les circonstances parfois tragiques, jusque dans les lieux les plus reculés de la région. Pas une ferme isolée, quel que soit le temps, ne pourra leur échapper. Il évoque ensuite avec insistance, dans un éloge remarqué, les qualités professionnelles de son confrère et ami, dont il a pu juger la collaboration au fil des ans et sa parfaite honnêteté, son désintéressement, des qualités de plus en plus rares de nos jours.

La parole est alors donnée au Dr Giacomo ni qui remercie les nombreuses personnalités présentes, dont le Dr Francis Bouvier, ex-Médecin-Chef départemental du corps des sapeurs pompiers et Mr Fernand Diem qui fut longtemps à la tête du Centre de Secours de Colmars-les-Alpes...et aussi de la mairie. Il salue également tous ses amis dans la salle, dont la plupart sont des anciens pompiers du CSP Entrevaux et leurs épouses. Il donne ensuite quelques détails sur sa vie de médecin généraliste en montagne, sur ses activités diverses notamment en milieu hospitalier, et sur sa responsabilité de mycotoxicologue qui l'a conduit à publier de nombreux articles sur la contamination des champignons ainsi qu'un livre pas très optimiste sur la consommation de nombreuses espèces réputées ? Il dit quelques mots ensuite sur ses expériences chamaniques, avec le monde de l'au-delà, en Amérique du Sud chez les indiens Shipibus du rio Urubamba, quelques années avant de créer l'AEMBA et de mettre au point les Journées Mycologiques Internationales d'Entrevaux. Il n'oublie pas son parcours militaire de médecin du contingent et salue la mémoire des camarades disparus, notamment celle de son condisciple le Dr Villaret, assassiné à Guentis, à qui il a succédé dans ce fort des Aurès-Némentchas.

Le parchemin d'« hommage aux grands anciens » est ensuite remis au Dr Giacomo ni par Mme Christiane Ducroux, la dynamique secrétaire départementale de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite. Et la cérémonie se termine devant le porte-drapeau de l'ANM-ONM, alors que l'assistance entonne une vibrante Marseillaise.



(1) Fédération des Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie

Les Nouveaux commerçants

La SNC Chauvin prend la succession d'Annie Canioni au tabac presse.

Horaires d'ouverture : 7h00 à 12h30 et 15h00 à 19h00

Fermé le mercredi et le dimanche après midi

Tabac, presse, souvenirs, papeterie, cadeaux, cigarettes électroniques.



Les infirmières Ewa Krzeszowiec et Céline Bonnot, vous informent donner suite à l'activité de Monsieur Gérard Urani en assurant les consultations infirmières à domicile sur la commune d'Entrevaux.

N'hésitez pas à nous contacter 06.67.78.44.26

Rallye des jasmins

La fusion de 3 Rallyes, le "14^{ème} Critérium Jean Rolland Jasmins Classic", a eu lieu de 12,13 et 14 Octobre 2018 et a pour objectifs principaux de répondre aux participants en leur proposant des spéciales qui ont marqué la mémoire des grands rallyes, de remercier et de créer un véritable partenariat avec les communes qui les accueillent à bras ouverts depuis des années.

Le samedi 13 Octobre, au départ d'Entrevaux pour 9 km dans le col de félins.

Au départ, nos équipages Entrevalais :

N°5 Jeremy GUIBERT et Alain MONTAINIE dans Alpha Sud Trophéo

N°39 Aymeric LEFVRE et Michel STEVANON dans BMW 3251

N° 41 Jean DZIUBA et Maryline BARREAU dans Opel Kadett GT



Bulletin municipal Mairie d'Entrevaux - Place Charles panier - 04320 Entrevaux - 04.93.05.34.10

Directeur de la publication : Lucas GUIBERT

Rédacteur : Colette GUIBERT - Christian Bolgari

Mise en page et impression : Bouvreuil services

Crédits photos : Hélène Caspari - MKN photos - Musée de la moto - Accueil Collectif des Mineurs
Association des Parents d'Élèves d'Entrevaux - Art et Mouvement - ECCE - Colette GUIBERT